

Des acteurs de l'orientation, emploi, formation signent leur première convention

C'est lors de sa rencontre annuelle du 2 décembre dédiée à un thème d'actualité « Organismes de formation, entreprises : quelles compétences à développer dans un contexte de mouvance ? » que l'ARIFOR a signé des conventions de partenariat avec les principaux acteurs de l'orientation et de l'insertion en Champagne-Ardenne.

Pour faire face au contexte de mouvance actuel, l'ARIFOR, l'Académie de Reims, Pôle emploi, l'Agefiph, la CRESCA et l'ANFH se sont accordés à travers ces conventions sur les principes et les priorités d'actions communes et se sont engagés à mobiliser ensemble leurs outils respectifs pour développer l'information sur les métiers et les formations à des fins de sécurisation des parcours professionnels des champardennais.



Légende photo en pièce jointe :

De gauche à droite : Jean-Marc Vermorel directeur régional Pôle emploi, Pierre Privat délégué régional de l'Agefiph, Claude Houdier président de l'ANFH, Michèle Severs présidente de la CRESCA, Jean-Marie Meunier président de l'ARIFOR et Jean-Louis Dodé chef du Service Académique d'Information et d'Orientation.

Pour plus de détails sur les conventions de collaboration entre le GIP ARIFOR et :

▪ **L'Académie de Reims :**

La convention aborde 4 champs d'intervention communs aux deux partenaires :

- L'information sur les métiers, les formations et le marché du travail dans une perspective d'orientation tout au long de la vie (contributions sur les outils d'aide à l'orientation, des productions documentaires, des animations)
- La professionnalisation des acteurs de la formation et de l'insertion dans un objectif de qualité de l'offre de formation (travaux d'ingénierie, organisation de colloques...)
- La prévention et lutte contre l'illettrisme à des fins de partage de diagnostic des acteurs et actions
- La lutte contre les discriminations et pour l'Égalité pour sensibiliser le plus grand nombre de professionnels de l'enseignement

▪ **Pôle emploi Champagne-Ardenne :**

La convention porte sur plusieurs objets :

- L'alimentation de la base d'information OFAA (Offre de formation ANPE ASSEDIC) par l'Arifor
- Des actions de sensibilisation de demandeurs d'emploi souhaitant se former aux métiers de la formation et de l'insertion

- L'information sur les dispositifs animés par le GIP : Points d'accès à la téléformation (P@T), formation compétences clés...
- L'action du PRILDE : actions conjointes vis à vis des entreprises et des agents Pôle emploi.

▪ **L'Agefiph Champagne-Ardenne :**

La convention porte sur la création par l'Arifor d'un site de promotion de l'offre de formation et prestations de l'Agefiph et sur le développement de la mise en ligne sur la base de données formation de l'Arifor des formations financées par l'Agefiph. L'Arifor intégrera ces actions dans les bases des autres prescripteurs Pôle emploi et missions locales/PAIO.

▪ **La CRESCA :**

Il s'agit de signer un avenant à la convention signée en 2008 sur 4 objets :

- la saisie en ligne par les organismes de formation du réseau de l'Economie sociale,
- l'actualisation de l'annuaire de l'IAE (insertion par l'Activité Economique)
- La gestion du site internet de la CRESCA
- La création d'activité en lien avec le site « je crée mon emploi »

L'avenant 2009 porte sur la co-production du prochain numéro de formation et Territoire sur le thème du « travail en réseau » en Champagne-Ardenne dont la sortie est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2010.

▪ **L'ANFH Champagne-Ardenne :**

La convention recense divers sujets communs aux deux parties dont :

- La gestion d'espaces collaboratifs,
- La mobilisation des [P@T](#) pour développer l'accès à la formation ouverte et à distance
- Le partage de pratiques avec le réseau des responsables formation ANFH
- Développer des formations de tuteurs,
- Echanger des données statistiques sur l'effort formation
- ...

Chacune des conventions intègre une démarche d'évaluation annuelle dans le souci d'amélioration continue des partenariats engagés.

Contact : ARIFOR 03 26 21 73 36